

PROVISOIRE



COUR LAWRENCE

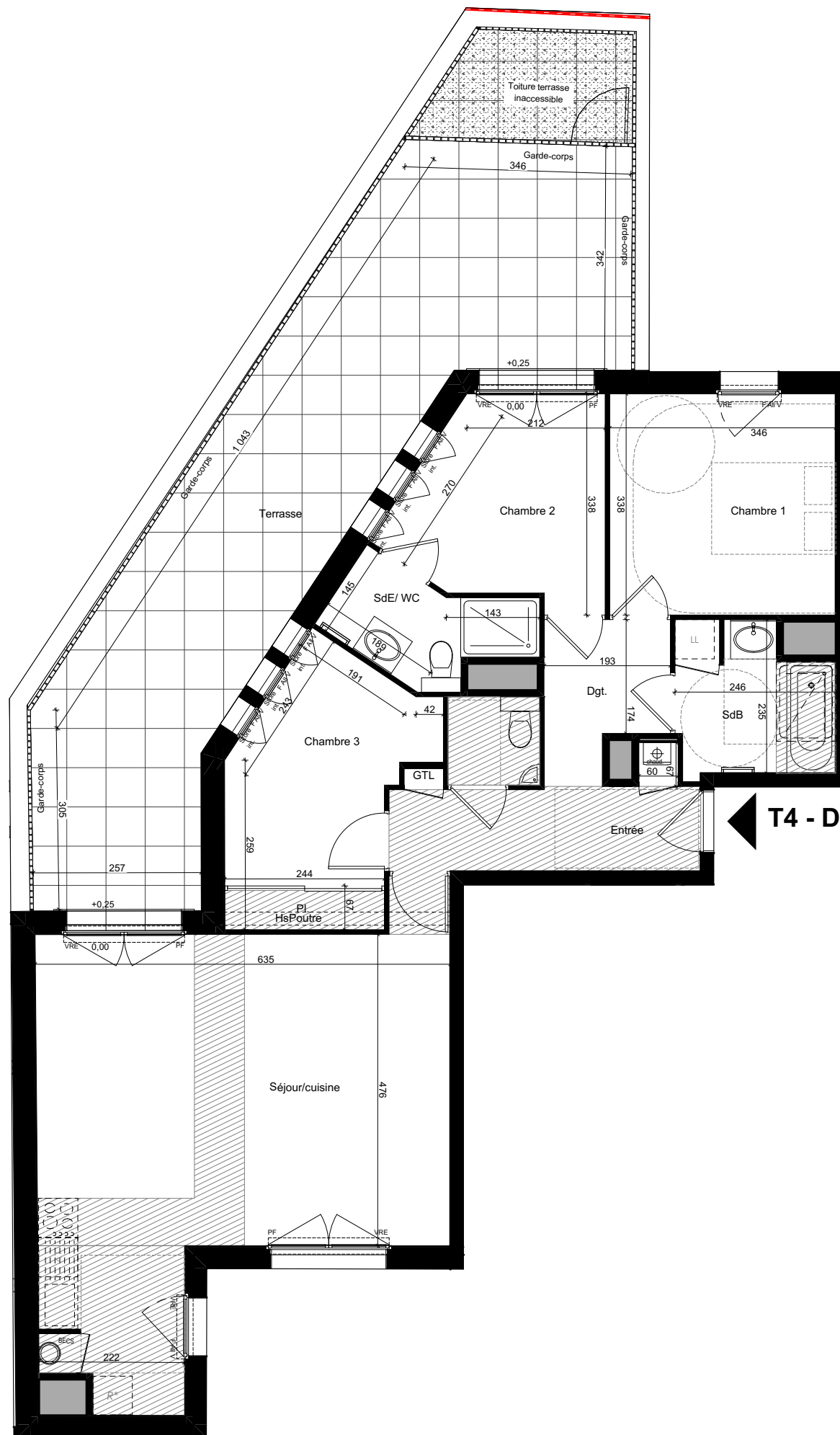
47 logements  
Rue de Barbine  
35800 DINARD

MAITRE D'OUVRAGE  
SCCV ARC PROMOTION  
ARMORIQUE

ARCHITECTE  
SELARL d'ARCHITECTURE  
CLENET BROSSET BNR

1, rue Geneviève de Gaule Anthorniz  
35208 RENNES CEDEX 2  
Tél. : 02 99 86 13 86  
E-mail : groupe.arc@groupearc.fr

14H rue du Pâlis Tabellin  
35708 PENNES CEDEX  
Tél. : 02 99 22 20 30  
E-mail : bnr.architectes@bnr.fr



T4 - D16

LOT	BATIMENT	LOGEMENT	TYPE	NIVEAU
	D	D16	T4	R+1

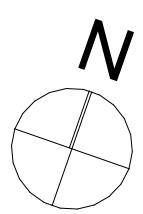
**SURFACES HABITABLES**

Séjour/cuisine	36,16
Chambre 1	11,70
Chambre 2	9,14
Chambre 3	10,59
SdE/ WC	4,16
SdB	5,11
WC	1,76
Dgt.	4,08
Entrée	6,48
<b>Total SHAB</b>	<b>89,18 m<sup>2</sup></b>

**SURFACES ANNEXES**

Terrasse	41,94
<b>Total Annexes</b>	<b>41,94 m<sup>2</sup></b>

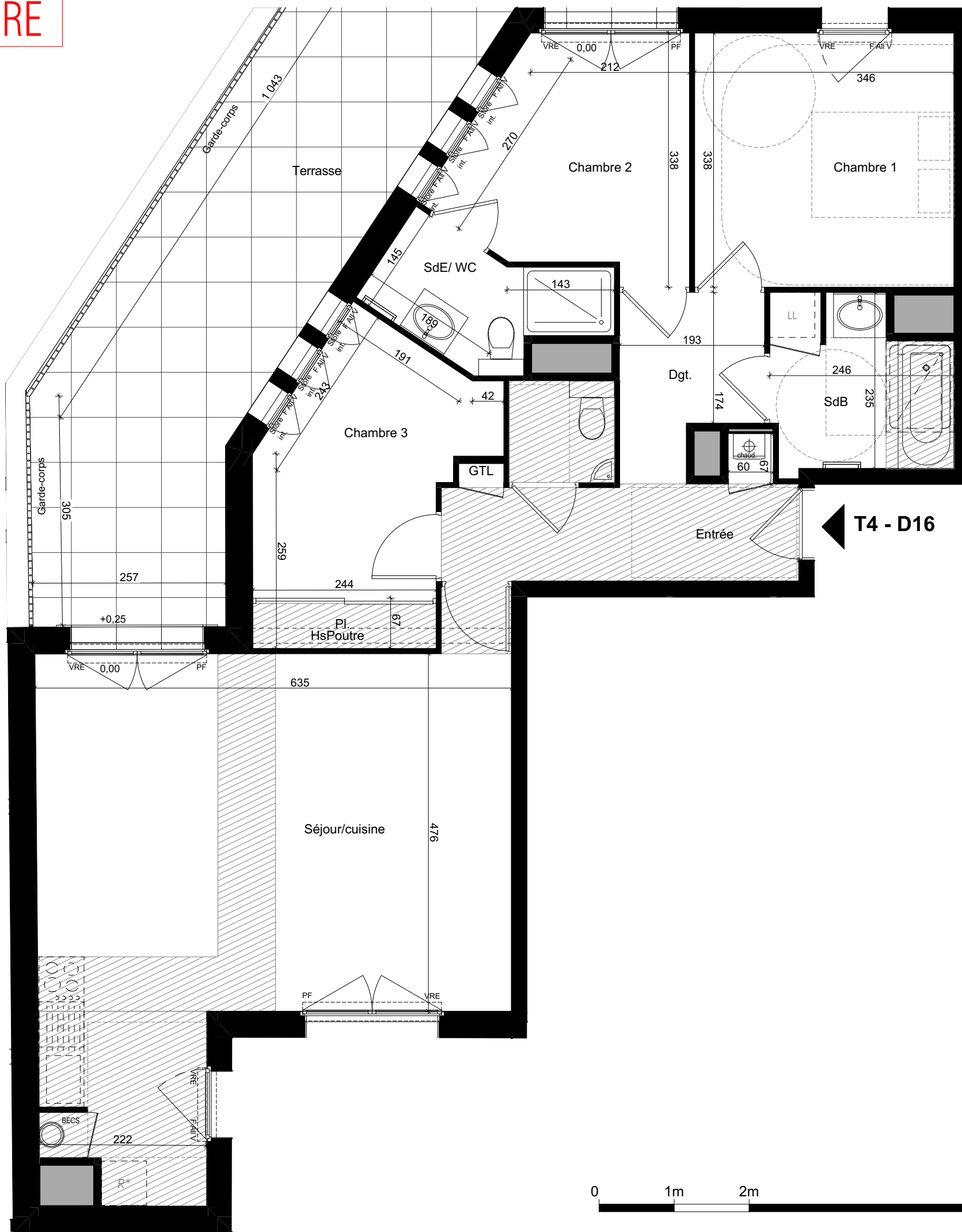
- VRE = Volet roulant électrique
- VB = Volet battant
- F = Fenêtre
- PF = Porte-fenêtre
- All V = Allège vitrée
- All M = Allège maçonné
- IV = Imposte vitrée
- FT = Fenêtre de toit
- Store int. = Store intérieur
- BECS = Ballon d'eau chaude
- LL = Emplacement lave-linge
- LV = Emplacement lave-vaisselle
- R = Réfrigérateur / emplacement réfrigérateur
- chaud. = Chaudière
- GTL = Tableau électrique
- Pl. = Placard
- Rgt. = Rangement
- Dgt. = Dégagement
- Faux-plafond / soffite  
Hauteur sous faux-plafond 2,20m.
- HsPoutre = Hauteur sous poutre = hauteur réduite
- 0,00 / +0,10 = Niveau intérieur / niveau extérieur
- Dalles sur plots
- Lames bois



En fonction des nécessités techniques ou administratives de la réalisation, des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan qui ne revêt, avant d'être annexé à l'acte authentique de vente, qu'un caractère informatif. Les surfaces et les côtes indiquées sont approximatives, les soffites, les faux plafonds, les retombées de poutres et les gaines sont susceptibles d'évoluer en situation, nombre et dimensions. Les canalisations et regards ne sont pas figurés. Les emplacements des prises, appliques, plafonniers, radiateurs ou convecteurs sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'évoluer pour raisons techniques. La végétation n'est pas contractuelle. Les éléments de mobiliers (meubles et plans de travail) ne sont placés qu'à titre indicatif. La fourniture de l'électroménager n'est pas prévue. Les hauteurs sous plafonds sont données hors épaisseur des revêtements de sol définitif. La surface des placards est incluse dans la surface des pièces.

Etabli le : 12/09/2024    Mis à jour le : 12/09/2024    Echelle graphique

PROVISOIRE



← T4 - D16

- VRE = Volet roulant électrique
- VB = Volet battant
- F = Fenêtre
- PF = Porte-fenêtre
- All V = Allège vitrée
- All M = Allège maçonné
- IV = Imposte vitrée
- FT = Fenêtre de toit
- Store int. = Store intérieur
- BECS = Ballon d'eau chaude
- LL = Emplacement lave-linge
- LV = Emplacement lave-vaisselle
- R = Réfrigérateur / emplacement réfrigérateur
- chaud. = Chaudière
- GTL = Tableau électrique
- PI. = Placard
- Rgt. = Rangement
- Dgt. = Dégagement
- Faux-plafond / soffite
- HsPoutre = Hauteur sous poutre = hauteur réduite
- 0,00 / +0,10 = Niveau intérieur / niveau extérieur
- Dalles sur plots
- Lames bois

GRUPE

**COUR LAWRENCE**

47 logements  
Rue de Barbine  
35800 DINARD

---

MAITRE D'OUVRAGE

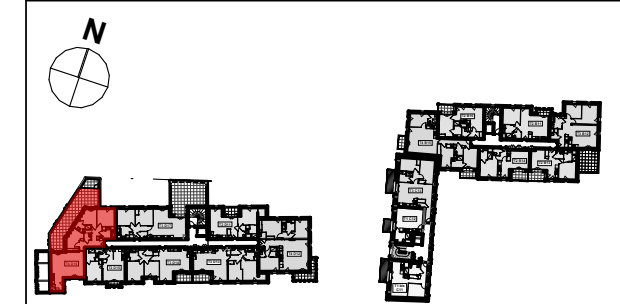
**SCCV ARC PROMOTION ARMORIQUE**

1, rue Geneviève de Gaulle Anthoiniz  
35208 RENNES CEDEX 2  
Tél. : 02 99 86 13 86  
E-mail : groupe.arc@groupearc.fr

ARCHITECTE

SELARL d'ARCHITECTURE  
**CLENET BROSSET BNR**

14H rue du Pâlis Tablin  
35708 Rennes Cedex  
Tél. : 02 99 22 20 30  
E-mail : bnr.architectes@bnr.fr



LOT	BATIMENT	LOGEMENT	TYPE	NIVEAU
	D	D16	T4	R+1

SURFACES HABITABLES	
SdB	5,11
WC	1,76
Dgt.	4,08
Entrée/ Pl.	6,48
	<b>89,18 m<sup>2</sup></b>
Terrasse	41,94
	<b>41,94 m<sup>2</sup></b>

SURFACES ANNEXES	
Chambre 1	11,58
<b>Total Annexes</b>	<b>10,89</b>

En fonction des nécessités techniques ou administratives de la réalisation, des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan qui ne revêt, avant d'être annexé à l'acte authentique de vente, qu'un caractère informatif. Les surfaces et les côtes indiquées sont approximatives, les soffites, les faux plafonds, les retombées de poutres et les gaines sont susceptibles d'évoluer en situation, nombre et dimensions. Les canalisations et regards ne sont pas figurés. Les emplacements des prises, appliques, plafonniers, radiateurs ou convecteurs sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'évoluer pour raisons techniques. La végétation n'est pas contractuelle. Les éléments de mobiliers (meubles et plans de travail) ne sont placés qu'à titre indicatif. La fourniture de l'électroménager n'est pas prévue. Les hauteurs sous plafonds sont données hors épaisseur des revêtements de sol définitif. La surface des placards est incluse dans la surface des pièces.